

LA RESTAURATION SCOLAIRE



Nous avons 2 lieux de restauration, l'un à Pissy à la salle des fêtes et l'autre à Ferrières, au centre de loisirs.

La cantine de Pissy accueille les enfants des classes de Pissy, Seux et Guignemicourt. La cantine de Ferrières quant à elle, accueille les enfants des classes de Ferrières, Bovelles et Briquemessnil Floxicourt.

Le repas est facturé **4€95**.

L'inscription pour les repas est faite par les parents via le logiciel eTicket. **L'inscription est obligatoire**. Si pas d'inscription et présence de votre enfants : 2 possibilités :
- Soit, nous aurons assez de repas mais vous serez surfacturés (+1€50)
- Soit, votre enfant aura le menu dit « de secours » et vous serez également surfacturés

Des précisions vous seront apportées dans le guide d'inscription à eTicket qui vous est fourni.

Les traitements médicamenteux ne peuvent être administrés par le personnel du SMSOA.

Les enfants malades ou nécessitant des soins médicaux devront établir un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) en partenariat avec le directeur d'école et la présidente du SMSOA.

Toute allergie et / ou problème alimentaire devra être signalé au SMSOA via Eticket et au directeur d'école.

Le prestataire de restauration est API Restauration.

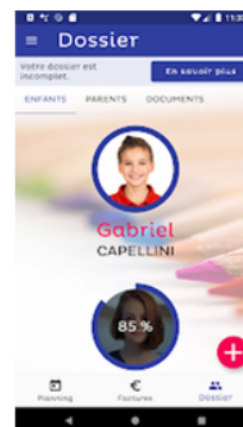


Le SMSOA utilise ce logiciel qui permet une gestion simplifiée de la cantine et de l'accueil périscolaire.

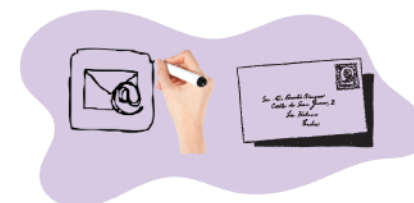
Un portail famille est accessible aux parents via une application mobile sécurisée ou un portail web

Ils disposent d'outils pour la gestion de l'emploi du temps périscolaire de leur enfant, le paiement sécurisé de leurs factures, la mise à jour de leur dossier et l'échange de documents et d'informations avec les services du SMSOA.

Télécharger l'application eTicket Famille
Un guide pour vous accompagner dans cette inscription vous est remis avec cette brochure.



« L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde » Nelson MANDELA



POUR NOUS CONTACTER

Adresse postale : Place de l'Eglise
80540 PISSY

Mail : sisco.pissy@laposte.net



LE SMSOA C'EST QUOI

Le SMSOA prend en charge l'accompagnement dans le transport scolaire (et l'interbus), la garderie ainsi que la restauration scolaire pour les enfants inscrits dans le **Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Pissy**.

Le RPI regroupe **7 communes** : Guignemicourt, Seux, Pissy, Briquemesnil-Floxicourt, Bovelles, Ferrières et Clairvau - Saulchoix.

Nous avons **6 classes**, allant de la petite section au CM2 :

- Guignemicourt
- Seux
- Pissy
- Briquemesnil-Floxicourt
- Bovelles
- Ferrières

Nous avons du personnel de cantine, des accompagnant(e)s de bus et des ATSEM.

LE TRANSPORT SCOLAIRE



Les enfants bénéficient d'un(e) accompagnant(e) dans le bus scolaire le matin, le midi et le soir.

Vous devrez prendre connaissance du règlement de transport de la région Hauts de France car c'est ce règlement que nous appliquerons en cas de comportement inadapté.

Les horaires du bus vous seront également remis avec ce dépliant.

Quelques rappels importants :

- Les parents ou personnes autorisées doivent être présents à la descente du car et **récupérer leur enfant à la porte du bus**
- Les parents sont responsables de leur enfant jusqu'à leur montée dans le bus ainsi qu'après la descente du bus.
- Au retour le soir, si aucun adulte n'est présent pour venir chercher l'enfant à l'arrêt, l'enfant reste dans le bus et sera déposé à la garderie.
- Une autorisation de laisser rentrer son enfant seul sera à remplir si vous souhaitez que cela soit possible.

Le transport scolaire est gratuit mais nécessite une inscription tous les ans via l'adresse internet suivante :

somme.transportscolaire.hautsdefrance.fr/usager

LA GARDERIE



La garderie, installée à l'école de Guignemicourt, est en place pour accueillir les enfants le matin (avant le début de l'école) et le soir (après la fin de l'école).

Seuls les enfants scolarisés dans le RPI peuvent prétendre bénéficier de ce service. La garderie fonctionne uniquement pendant les périodes scolaires.

Elle est ouverte le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de **7h15 à 8h50 et de 16h50 à 18h45**.



L'heure de fermeture est fixée à 18h45 ce qui correspond également à l'heure de fin de service du personnel. Nous vous demandons d'arriver en conséquence 5 min avant. En cas de retard, des pénalités financières seront appliquées d'un montant de 20€ par tranche horaire dépassée.

Le **tarif** est de **1€50 le matin** et **1€50 le soir** quel que soit le temps passé.

Aucune inscription au préalable n'est obligatoire via le logiciel Eticket mais elle sera appréciée.

En fin de garderie, l'enfant sera repris obligatoirement par l'une des personnes autorisées figurants sur la fiche de renseignements. En cas de changement, une autorisation parentale écrite est obligatoire.

L'objectif principal du service de garderie est d'aider les parents dont les horaires de travail ne coïncident pas avec les horaires scolaires. Les enfants accueillis auront des jouets, des jeux, des livres à disposition mais aucune aide aux devoirs ne sera apportée.